



HAL
open science

Trail et transition touristique : analyse des modes d'habiter l'espace sous l'effet d'une pratique

Glen Buron

► **To cite this version:**

Glen Buron. Trail et transition touristique : analyse des modes d'habiter l'espace sous l'effet d'une pratique. Transition et reconfiguration des spatialités, 2020, 978-2-8076-1226-6. hal-03162069

HAL Id: hal-03162069

<https://univ-pau.hal.science/hal-03162069>

Submitted on 8 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

11. Trail et transition touristique : analyse des modes d'habiter l'espace sous l'effet d'une pratique

Glen BURON, doctorant CIFRE, Université de Pau et des Pays de l'Adour / E2S-UPPA, Laboratoire Passages - UMR 5319 CNRS

Olivier BESSY, professeur des universités, Université de Pau et des Pays de l'Adour / E2S-UPPA, Laboratoire Passages - UMR 5319 CNRS

Cette contribution à l'étude des reconfigurations des spatialités dans un contexte de transition aborde une pratique récréative, le trail, course à pied sur des distances variables dans la nature, et concerne des territoires ruraux de moyenne montagne. Ces derniers font aujourd'hui l'objet, dans les départements pyrénéens, d'une attention renouvelée de la part des institutions en charge de leur administration. En prise à des évolutions conjoncturelles notables sur le plan environnemental, socioculturel, économique et démographique, les acteurs politiques se sont en effet engagés dans un processus de transition en tentant de se mobiliser afin de redéfinir et d'orienter leurs stratégies d'action touristique.

La transition touristique peut être définie comme « la transformation lente de la sphère sociale de la production et de la consommation touristique mondiale, sous l'effet des mesures prises pour assurer la transition énergétique, la mobilité propre et la sauvegarde de la biodiversité » (Viès, 2018). Elle est entendue ici comme un processus global, systémique. Elle trouve aujourd'hui ses expressions spatiales au sein de périmètres de référence contraignants et constitués par exemple par la limite des stations ou autres sites de récréation. Ces territoires ont été construits par des pratiques touristiques cristallisatrices de flux et entraînant parfois des saturations en termes de fréquentation.

L'essor des pratiques urbaines, le renouveau des pratiques de proximité, le recentrage sur le domicile des pratiques récréatives, sont autant de dynamiques sociales et culturelles dans lesquelles les pratiques récréatives de nature s'inscrivent, et qui permettent d'entrevoir une transition possible des modes de penser le tourisme en montagne. Dépassant les définitions strictes des sports de nature, les activités récréatives de nature sont ici appréhendées comme « des pratiques individuelles et collectives qui se situent sur un continuum qui va des activités les plus organisées sur la base d'aménagements et d'encadrement, aux activités les plus auto-organisées avec ou sans aménagements. Elles regroupent les loisirs sportifs de nature (VTT, escalade, etc.), les activités de divertissement de plein air (pique-nique, promenade, etc.), les pratiques culturelles (visite du patrimoine, participation à des festivals...) ou encore les jeux numériques » (Bessy *et al.*, 2017, p 34).

Ces activités récréatives sont un bon indicateur de la transformation de la demande touristique et permettent, à partir de leur analyse, d'éclairer les modes d'habiter l'espace. Nous considérons cet habiter comme « l'ensemble des actes et manières de faire du point de vue de la mobilisation des distances, localisations, paysages, limites, qualités des lieux géographiques, arrangements spatiaux dans toutes les situations possibles dans lesquelles se trouvent les humains en tant qu'individus » (Stock, 2015, p 427). A l'inverse de l'« ancrage » auquel renvoie communément l'« habiter », il est appréhendé ici dans sa dimension mobilière, et prend ainsi tout son sens dans le champ touristique, le déplacement lui étant constitutif. Ainsi, ce sont les mobilités que représentent la pratique du trail, une pratique de déplacement, qui sont appréhendées comme mode d'habitation de l'espace, soit un « ensemble de pratiques mobilisant différentes dimensions spatiales et étant articulées aux lieux géographiques » (Stock, 2015, p 428).

La massification du trail, étudiée depuis le début des années 2000 par Olivier Bessy, favorise la compréhension de la construction de nouveaux territoires de pratique qui s'inscrivent dans des processus de transition touristique, en lien avec ces dynamiques de mobilités spécifiques. Notre objectif dans ce chapitre est ainsi de proposer une première approche des modes d'habiter

l'espace induits par la pratique localisée trail et de montrer en quoi cette analyse contribue à l'étude de ces processus de transition touristique.

Après avoir contextualisé les enjeux de la transition touristique pour les territoires de moyenne montagne, nous montrerons que le trail, appréhendé comme pratique récréative de nature, constitue une manière privilégiée d'habiter un ou plusieurs espaces. De cette habitabilité récréative naissent des territoires de pratique renouvelés, pouvant se constituer comme supports spatiaux du redéploiement de politiques de développement et d'aménagement touristiques.

11.1 Transition touristique et pratiques récréatives en moyenne montagne

L'objectif étant de contribuer à dresser les contours de territoires de pratique soumis à l'empreinte spatiale des coureurs à pied sur sentiers, afin de proposer une première échelle d'expression scalaire de la transition touristique, quelques éléments de présentation du contexte touristique et géographique du terrain d'étude permettront dans un second temps d'aborder la pratique du trail du point de vue de ses spatialités.

11.1.1 La moyenne montagne pyrénéenne : l'impératif d'une transition touristique

Ayant traditionnellement axé leur développement touristique autour des stations et de l'exploitation mono-fonctionnelle d'une ressource, la neige, et d'une activité, le ski alpin, les communes de montagne, supports de ces stations, sont aujourd'hui contraintes de s'engager dans une réflexion stratégique quant à la réinvention de leur modèle. Face notamment à un réchauffement climatique entraînant une grande variabilité des taux d'enneigement, « les activités récréatives de déplacement et d'itinérances réinterrogent la fixité du modèle de développement polarisé sur les stations touristiques en remettant le tourisme de montagne en mouvement : randonnées pédestres, trail, marche nordique, vélo » (Bourdeau, 2018, p. 59). En adéquation avec les processus de transition écologique et touristique en cours, « ces pratiques constituent un levier de transformation du tourisme de montagne en relançant l'offre des destinations touristiques, en réagençant les spatialités touristiques à partir d'aménagements et équipements très diffus (...) » (Bourdeau, 2018, p 60).

C'est le cas en particulier de la vallée d'Ossau, située au sud de la commune de Pau, dans le département des Pyrénées-Atlantiques. Territoire de moyenne montagne, *habité*, et non *délaissé*, il est soumis à des modifications structurelles agissant sur son économie et sa mise en tourisme .

La vallée, tout comme son mode de développement touristique principal, présente un déséquilibre important entre deux de ses communes, supports des stations, et les 16 autres communes du territoire.

Le territoire de la vallée connaît une érosion démographique lente et très progressive, passant d'environ 16 000 habitants à la fin du 19^{ème} siècle, à 9818 habitants en 2016. C'est ainsi un territoire marqué par une dynamique démographique plutôt homogène (solde naturel négatif sur quasiment l'ensemble des communes de la vallée) mais caractérisé par des valeurs extrêmes concentrées en haut de vallée, avec un solde naturel très négatif (-60 à Laruns entre 2011-2016 par exemple). Le bas de vallée tente quant à lui de maintenir une forme d'attractivité résidentielle. Le solde migratoire en vallée d'Ossau est en effet légèrement positif (1999-2006), des communes du bas de la vallée comme Louvie-Juzon ayant su se montrer attractives avec la création dans les années 2000 de zones urbanisables avec des lotissements.

Les résidences principales, au nombre de 4320, ne représentent que 51,8% du nombre total de logements de la vallée. Elle compte 505 hébergements touristiques et le nombre de lits varie entre 7870 et 6992 selon les différentes sources consultées. La majorité de cette offre (61 %) est concentrée sur deux des 18 communes de la vallée : Laruns (25 %) et les Eaux-Bonnes (36 %).

Ces deux communes, supports des stations de sports d'hiver d'Artouste et de Gourette, se sont dépeuplées lentement à mesure que le tourisme fonctionnel s'est déployé. Le nombre total de logements a augmenté mais celui des résidences principales a chuté de façon relativement importante pour passer de 40% de résidences principales aux Eaux-Bonnes à 6,8% entre 1982 et 2016, tandis que Laruns passait de 75% de résidences principales à 37%. La dépendance des deux communes au tourisme est extrêmement forte alors que leurs infrastructures touristiques sont vieillissantes et que le système économique du « tout neige », déficitaire et remis en question, souffre désormais d'un déficit d'image.

Nous avons donc d'un côté deux communes supports des stations engagées dans une volonté apparente de maintenir un mode production touristique basé pour l'une, sur l'exploitation de la neige, pour l'autre, sur une volonté de diversification hivernale et de rentabilité estivale. En parallèle, se dessine un territoire plus vaste, le territoire administratif de la communauté de communes de la vallée d'Ossau, qui tente de maintenir une forme d'attractivité résidentielle et économique, en s'appuyant notamment sur le déploiement d'une stratégie autour des sports et loisirs de nature. Cependant, c'est Laruns, qui est propriétaire de la franchise commerciale « station de trail », alors même que Laruns et les Eaux-Bonnes continuent majoritairement à axer leur stratégie touristique autour d'un fonctionnalisme économique appuyé sur des outils d'exploitation d'activités basées sur la fréquentation. La communauté de communes, qui s'engage dans une politique touristique à l'échelle d'un territoire élargi, cherche, elle, à intégrer l'aménagement « station de trail », que détient Laruns, par notamment un prolongement des parcours existants en « basse vallée ».

L'analyse des spatialités induites par la pratique du trail contribue dans ce cadre à éclairer la production de territoires permettant de proposer un support renouvelé à la résolution de cette contradiction territoriale, et porteur du processus de transition touristique en cours.

11.1.2 Le trail : une activité en plein essor

Cette pratique s'inscrit dans le mouvement historique de la course à pied (Bessy, 2012). Si l'illusion esthétisante et marketing produite par les équipementiers privés tend à générer un effet de nouveauté, le trail puise ses fondements socio-historiques dans le processus de diversification des modalités de pratique de la course à pied et dans les caractéristiques mêmes des territoires sur lesquels il s'inscrit. La montagne béarnaise est en effet marquée depuis la fin du XIX^e siècle par l'existence de jeux traditionnels dans les festivités coutumières des villages, dans lesquels la course à pied, autrement appelée course à la montagne, a toute sa place, et ce notamment chez les bergers et guides locaux. De même, le Pays Basque, par l'existence des

valets de pied de l'aristocratie et des *korrikolaris*, est également porteur d'une riche histoire socio-culturelle en lien avec la course à pied.

Le trail connaît aujourd'hui en France un taux de croissance important en termes de nombre de pratiquants (évalué en France, en 2015, autour de 1,5 million, soit près de 20 % des pratiquants de la course à pied selon l'enquête Ministère de la Jeunesse et des Sports / INSEP) ainsi qu'un fort développement de son offre sous forme d'aménagement de stations (36 stations de trail franchisées en 2020, 16 espaces permanents hors franchises) et d'événements dédiés à cette pratique.

Au total, 4312 courses associées à 2240 événements trail ont été recensées en France métropolitaine (Buron, 2020, p. 68). Certains événements sont contraints d'établir des listes d'attente tant la demande de participation est forte et ne tarit pas, malgré une capacité d'accueil volontairement limitée par les organisateurs. Le marathon de montagne Zegama Aizkorri au Pays Basque a par exemple fait l'objet en 2019 de 5300 demandes de dossards, pour 220 disponibles. Le festival des Templiers à Millau, enregistré en octobre 2018 plus de 12 800 coureurs inscrits sur les 16 courses proposées sur 3 jours d'événements, représentant environ une fréquentation totale estimée à près de 40 000 personnes.

Nous le comprenons ici, la dynamique événementielle associée à la pratique du trail, constitue un enjeu territorial majeur. Les premières études de retombées économiques directes de certains événements sur leur territoire de référence (UTMB, 2010 - Trail des Gendarmes et des voleurs, 2012 – Euskal Trail, 2016 – GTVO, 2019) ont contribué à attiser l'intérêt des collectivités, notamment en termes d'attractivité touristique. L'événement génère en effet une augmentation de la fréquentation sur des périodes temporelles (ailes de saisons touristiques) manquant parfois d'attractivité. La « Pierra-Menta-été » permet par exemple, pour la commune d'Arêches-Beaufort, en Savoie, de remplir ses hébergements touristiques la première semaine de juillet, en proposant une offre sportive couplée à une prestation touristique d'hébergement et de restauration comprise dans le prix d'achat du dossard. Ce sont près de 800 personnes qui se déplacent sous l'effet de l'organisation de l'événement.

Le trail constitue ainsi, en territoire de moyenne montagne, un objet d'étude particulièrement pertinent car générateur d'enjeux touristiques importants (Bessy, Pabion Mouries, 2017). En vallée d'Ossau, les retombées économiques directes à court terme de l'événementiel sportif lié au trail ont fait l'objet d'une étude (Buron, 2019). Les aménagements de type parcours permanents, et leur répartition géographique, ont également fait l'objet d'une réflexion stratégique dans le cadre de la définition d'un futur Plan Local des Sports, inséré dans un travail en cours de définition d'une politique de développement touristique partenariale à l'échelle de la vallée. L'analyse fine des pratiques, dont celles du trail, apparaît désormais indispensable pour ancrer le territoire et ses usages émergents dans la transition touristique.

Cette contribution marque donc le point de départ d'un travail de collecte de données et d'analyse jamais réalisé et qui permettra d'alimenter progressivement la matrice de l'habitabilité récréative des espaces de pratique, dans un contexte de transition. Cela permettra de révéler, d'approcher les spatialités du trail, et par conséquent d'approcher le territoire, voire les territoires construits sous l'effet de sa pratique. Le territoire est multiple, construit par la rencontre entre espaces vécus et espaces sociaux (Di Méo, 1998). L'engager dans un processus de transition mobilisant les dimensions énergétiques et environnementales passe par la compréhension des mécanismes récréatifs comme un préalable indispensable à l'action politique et publique. La pratique du trail est intégrée à la sphère des pratiques quotidiennes des individus. Elle est dynamisée par le développement important d'un événementiel sportif en plein essor (Trail du Bénou, Grand Trail de la vallée d'Ossau en tête) accompagné par des aménagements fonctionnels dédiés et territorialisés (Buron, 2020), représentés principalement par la franchise commerciale « station de trail Ossau-Pyrénées », qui propose 18 parcours balisés de façon permanente au départ des stations d'Artouste et de Gourette.

La pratique du trail induit la création de besoins nouveaux bousculant les services fonctionnels et touristiques traditionnels, et contribue à réinterroger le statut des territoires sur lesquels elle vient s'inscrire.

11.2 Spatialités et pratiques récréatives

11.2.1 Appréhender la pratique du trail

Appréhendée comme activité récréative de nature et outil de développement au service d'un projet de territoire, la pratique du trail, étudiée hors du champ sportivo-compétitif et événementiel, est un marqueur de transition touristique, en ce qu'elle renouvelle les publics, futurs usagers, des espaces de montagne. En effet, il est constaté qu'un grand nombre de « coureurs traditionnels » (coureurs sur route), mais aussi de randonneurs, de multi-pratiquants de loisirs récréatifs voire un public novice, non-sportif ou ancien sportif, se tournent vers la montagne par l'intermédiaire du trail. Ainsi, un renouvellement de la clientèle touristique de montagne semble à l'œuvre. Sa connaissance fine permettrait d'intervenir précisément dans les modalités de mise en œuvre des politiques publiques touristiques. La prise en compte de cette « nouvelle clientèle touristique » n'a pourtant que peu fait l'objet d'analyse scientifique. Bessy (2012) a proposé trois grandes structures identitaires des pratiquants et pratiquantes, induites par trois modes d'engagement spécifiques (compétitif, performatif et hédoniste). Rochedy (2015), a quant à lui renouvelé l'analyse de ces derniers (esthétiques du risque, exposition au risque pour se connaître, partage d'une expérience collective) dans un segment spécifique de la pratique qu'est l'ultra-trail. Ces auteurs n'ont cependant appréhendé la pratique que dans un champ spécifique, celui de l'événementiel sportif, ne permettant d'éclairer que partiellement la manière avec laquelle les pratiquants choisissent et organisent leurs usages sur leurs lieux et territoires de pratique.

Le trail revêt trois dimensions sur lesquelles la pratique se construit :

- Une dimension sportive intégrée à la culture de la course à pied et de l'endurance, et plus largement des sports de montagne, qu'il convient de préciser avec finesse, par l'analyse des modes d'engagements et niveaux de pratiques.
- Une dimension socio-culturelle, relevant pour le pratiquant à la fois du jeu avec les éléments structurant l'environnement de pratique, qu'il soit naturel ou urbain, mais aussi de l'enjeu identitaire auquel la pratique du trail permet de répondre.
- Une dimension territoriale, lorsque la pratique du trail à travers ses aménagements et ses événements devient, grâce au jeu intentionnel des acteurs concernés, une « ressource territoriale » (Gumuchian & Pecqueur, 2007), susceptible de contribuer au développement local (Bessy & Pabion-Mouries, 2017).

C'est sur la base de ces trois dimensions que nous avons cherché à construire progressivement une compréhension élargie des processus de recomposition territoriale sous l'effet de la pratique. Notre approche s'appuie sur une collecte de données réalisée auprès de pratiquant-e-s. La méthode qualitative a été retenue, et nous avons réalisé une série d'entretiens semi-directifs. Une attention est portée à la qualification des formes de pratique en lien étroit avec le mode d'engagement : occasionnelle, régulière, intensive / individuelle, collective, partagée / physique (bien-être), ludique, sportive, compétitive / socialisante, atomisante, excluante / exclusive, combinée / sport isolé ou mode de vie ?

Cette qualification des formes de pratique s'attache à définir la place du trail dans le parcours du pratiquant. En effet, le trail constitue-t-il la porte d'entrée pour le pratiquant vers d'autres sports de nature et des territoires supports de la pratique, ou constitue-t-il un complément, une

pratique intégrée à un ensemble d'autres pratiques ? Selon le cas de figure, le lien avec l'espace de pratique s'en trouvera considérablement modifié.

En filigrane, nous nous intéresserons tout au long de l'analyse, à quelques grandes interrogations permettant de situer la pratique dans le champ étudié :

- Comment la pratique intervient-elle, s'inscrit-elle dans la quotidienneté du pratiquant ?
- A-t-elle une influence sur l'organisation de sa vie privée, en particulier, choix de ses vacances en fonction d'un événementiel sportif ?
- Comment est appréhendé le lieu de pratique : existe-t-il un ensemble de lieux devenant supports de sa pratique, de quel « nouveau territoire » parle-t-on, quelle est l'échelle spatiale mobilisée dans et par la pratique ?

S'il apparaissait évident que les personnes interrogées devaient toutes être des pratiquants de trail, il s'agit également de les situer dans leur référentiel résidentiel, selon qu'ils habitent (au sens de résider) dans la communauté d'agglomération de Pau ou dans la communauté de communes de la Vallée d'Ossau. Il nous est apparu que pouvaient être considérées comme pratiquants les personnes ayant participé au moins une fois dans l'année à une animation non compétitive, de type journée d'initiation, sortie ou stage encadré, et ayant une fréquence d'entraînement personnel d'au moins une fois par semaine.

Une première liste représentant 103 pratiquants a été dressée. Une première lecture des profils des participants a permis de constater une grande diversité catégorielle, tant au niveau du genre, qu'au niveau de la caractérisation générale des modes d'engagement dans la pratique : coureurs occasionnels, réguliers ou intensifs, athlètes, débutants, membres de clubs ou associations, autonomes... Ces personnes ont été sollicitées par mail, individuellement. Celles faisant part de leur intérêt pour la recherche en cours ont été recontactées, puis rencontrées pour faire l'objet d'un entretien formel. 17 entretiens semi-directifs d'une durée moyenne de 50 minutes ont été réalisés au cours de l'année 2018. Chaque entretien a fait l'objet d'une retranscription intégrale, puis d'une analyse par l'intermédiaire d'une grille d'extraction thématifiée. L'échantillonnage des individus interrogés, contraint par le taux de réponse des pratiquants et leurs disponibilités, a néanmoins dégagé deux profils liés aux origines résidentielles des pratiquants, selon que la localisation de leur résidence principale soit située en vallée d'Ossau (50% des entretiens) ou à l'extérieur, principalement du bassin urbain constitué par la communauté d'agglomération de Pau.

11.2.2 Un cadrage par les modes d'habiter l'espace

Appréhendé comme pratique récréative de nature, le trail constitue une manière privilégiée d'habiter un ou plusieurs espaces, au sens de vivre cet espace, en lui conférant ainsi une dimension d'habitabilité. La pratique du trail participe au mouvement contemporain d'une forme de réappropriation de l'espace géographique situé entre la haute montagne (espace de haute altitude peu anthropisé) et le piémont (espaces de basses altitudes aux usages séculaires et historiques importants : pastoralisme, chasse, sylviculture...). Dans le cadre de notre étude, c'est la question de la réappropriation, par les pratiquants d'activités récréatives de nature des espaces de moyenne montagne, dont il est question. Ces derniers sont soumis à des usages anthropiques hétérogènes parfois anciens et plus nombreux. Il s'agit ici de mieux comprendre les modes de diffusion spatiaux des activités récréatives de nature sur des espaces plutôt réservés à des usages traditionnels agro-pastoraux, ou à une seule activité non compétitive représentée majoritairement par la randonnée pédestre. La course à pied, par le développement de la pratique du trail, devient un médiateur privilégié entre les espaces urbains, le piémont et les espaces de haute montagne. La pratique peut donc être appréhendée comme le vecteur permettant de se transporter d'un *ici ordinaire connu et paisible* (des parcours pratiqués à proximité de sa résidence principale) à un *ailleurs extra-ordinaire inconnu et risqué* (des parcours non éprouvés allant jusqu'à des itinéraires de haute montagne).

L'analyse des différentes manières d'habiter l'espace a été appréhendée selon trois niveaux que sont la pratique des lieux (implication du lieu dans la pratique), les modes d'habiter (manière dont les individus habitent un ensemble de lieux) et les régimes d'habiter (représentations, conceptions, images et discours sur l'espace / qualité des lieux et des agencements spatiaux / appropriation corporelle, sensible et symbolique). Dans cette optique, les rapports à l'espace ne sont pas uniquement fondés sur une proximité topographique dans la mesure où les individus peuvent habiter différents lieux (Stock, 2012).

Ces différents niveaux d'habiter l'espace peuvent être étudiés en utilisant une matrice géopraxique de l'habitabilité récréative. « Cette matrice prend forme dans les interactions et les médiations géographiques vécues que chacun peut activer en fonction des logiques d'action investies dans le rapport récréatif au lieu » (Corneloup *et al*, 2014, p50). L'habitabilité récréative se décline alors en trois niveaux interdépendants, qui participent à la déclinaison d'une forme d'habitabilité en mouvement :

- L'habitabilité géographique, apparaissant comme « la manière dont les habitants s'approprient un lieu, le marquent de leur empreinte et lui donnent de l'épaisseur et de la consistance sportive, écologique, humaine et sociale » (Corneloup *et al*, 2014, p51).

- L'habitabilité sociale, construite autour de trois cercles d'actions (socialité, sociabilité et réseau médiatique).

- L'habitabilité culturelle, qui traduit « la capacité des habitants à s'approprier les formes culturelles engagées dans l'action récréative » (Corneloup *et al*, 2014, p. 52).

De cette habitabilité récréative naissent des territoires de pratique renouvelés, pouvant se constituer comme supports spatiaux du redéploiement de politiques de développement et d'aménagement touristiques adaptées.

11.3 Pratiques du trail et modes d'habiter l'espace

Les trois niveaux de lecture permettent d'éclairer les différents modes d'habiter l'espace . Ceux-ci sont étroitement mis en regard des modes d'engagement du pratiquant et permettent d'entrevoir les logiques d'actions investies par chacun dans sa pratique récréative des lieux.

11.3.1 La pratique des lieux : approche de l'habitabilité géographique

Hors du champ événementiel, des territoires de pratique émergent, constitués d'espaces naturels de proximité en prise directe avec la résidence principale des pratiquants. Ces derniers sont articulés autour d'un réseau de sentiers praticables et connus, et, dans le cas de notre terrain d'étude, d'un ou plusieurs sommets emblématiques et accessibles, ne présentant pas de difficulté technique pour les gravir.

La pratique de ces lieux supports du quotidien, d'un ici ordinaire connu et paisible est marquée :

- Par une rationalisation du temps et de l'espace représenté : « À 95 % du temps, je cours près de ma maison. Je choisis mes lieux d'entraînement en fonction de mon plan d'entraînement, si je dois faire du dénivelé par exemple¹ ».

- Par le niveau d'investissement dans la pratique. Plus la pratique est orientée autour de la performance athlétique, et plus la rationalisation de l'espace de pratique est importante : « je sais où aller quand je veux faire du dénivelé en le moins de temps possible. Il faut concilier vie privée et sport, ce n'est pas toujours évident ». Ces territoires du proche sont marqués par une

¹ Toutes les citations en italiques et entre guillemets sont extraites des entretiens réalisés avec les pratiquants de l'échantillon étudié.

forte dimension utilitaire. Pour les pratiquants, ils sont souvent intégrés à un plan d'entraînement et à des objectifs compétitifs, à travers lesquels le choix des terrains et des lieux est réalisé : la recherche de dénivelé positif, d'une distance définie est au cœur de la recherche des pratiquants. Nous observons ainsi un degré d'intensité de pratique proportionnel à l'investissement compétitif voire performatif des pratiquants : plus le champ de la compétition sportive est investi, et plus le choix des lieux de pratique est rationalisé en fonction de marqueurs forts que sont : la distance, le dénivelé positif et l'accessibilité.

Cette rationalisation du temps et de l'espace tend à contraindre les territoires supports de pratique à des espaces restreints, sur lesquels se concentrent les pratiquants, les conduisant à se circonscrire et se redéfinir. En vallée d'Ossau, certains espaces autrefois exclusivement pastoraux sont devenus en quelques années des hauts-lieux de la pratique du trail, concentrant les qualités spatiales requises par et pour la pratique : la montagne du Rey, située sur le territoire de la commune de Louvie-Juzon, dispose d'une situation géographique centrale tant pour les habitants de l'agglomération de Pau que pour ceux de la vallée d'Ossau, ainsi qu'un ratio dénivelé positif-distance intéressant, permettant un entraînement spécifique et calibré temporellement : *« Je vais au Rey régulièrement quand je m'entraîne. C'est pas loin de chez moi, et en peu de temps je peux me faire pas mal de dénivelé, voire doubler quand je dois faire du volume ».*

En lien avec la construction de certains hauts-lieux de pratique, l'investissement dans la pratique contribue également à faire émerger des itinéraires de pratique renouvelés : *« là où il n'y a pas de pratiquants, les chemins, les sentiers se perdent. En les rouvrant, pour l'organisation de notre course locale notamment, on s'est rendu compte que d'autres personnes les empruntaient de nouveau, et pas forcément des coureurs, mais des randonneurs par exemple ».*

Un véritable réseau de sentiers praticables, et identifiés comme supports de la pratique, se définit peu à peu. S'ils viennent souvent se superposer à des sentiers et parcours existants que la randonnée pédestre a contribué à faire émerger, il apparaît qu'une identification par et pour la pratique tend à les démarquer des autres activités récréatives de nature : *« Par exemple les stations de trail, il y a des balises spécifiques, elles portent bien leurs noms, c'est pour les traileurs, et les chemins de grande randonnée, c'est pour les randonneurs ».* Ainsi, les espaces balisés de façon permanente et dédiés spécifiquement à la pratique du trail constituent également pour le pratiquant un outil sécurisant, vecteur de déplacement et d'exploration.

La pratique des lieux, soit l'implication du lieu dans la pratique, est également mise en mouvement par deux modalités jouant un rôle central dans la redéfinition des espaces de pratique et de leur mode d'habitabilité :

- Les outils technologiques connectés : là où les parcours, dans le cas de la randonnée, étaient choisis par une lecture de carte Top 25 de l'IGN ou des topos spécifiques, la majorité des pratiquants-traileurs utilisent une myriade d'outils proposant des itinéraires de pratiques. Du segment STRAVA à la trace GPX ou l'application de guidage GPS en temps réel, le lieu de pratique, support de l'activité, devient support du choix et mode d'orientation vers tel ou tel lieu ou espace. *« Parfois on cherche des topos, mais c'est quand même plus facile maintenant, avec les montres connectées surtout. On cherche une trace et c'est parti sur un parcours ».*

- Le champ évènementiel : marqué par un caractère instantané, limité dans le temps, l'événement joue un rôle central dans la pratique du lieu. En proposant un ou plusieurs itinéraires balisés et sécurisés, il contribue à définir un espace en le délimitant le jour de la tenue même de l'événement, induisant un marquage temporel et spatial symbolique, vecteur de mobilités territoriales, voire touristiques futures. Par ce caractère, l'événement apparaît donc structurant dans les modes d'habiter les lieux, en ce qu'il accompagne le pratiquant à quitter son *ici ordinaire, sécurisé et paisible* pour s'approcher d'un *ailleurs extra-ordinaire inconnu*.

Souvent appréhendé comme une progression dans le parcours personnel du pratiquant, il est souvent en lien avec l'évolution de son niveau d'investissement :

« Au début je n'aimais pas courir, mais il y avait une course qui passait devant chez moi. Alors il y a dix ans, j'ai décidé de la faire, comme ça, pour voir. C'était un 10 kms sur la route. Et puis en suivant, j'ai commencé à m'entraîner un peu, à aller courir en nature, et puis vite, comme je pense beaucoup de coureurs maintenant, le bitume j'ai laissé de côté, et je me suis dirigé vers le trail. J'ai continué, rallongé les distances progressivement, là j'étais plus sur une période où je partais sur des courses nature en plaine. Après, la proximité de la montagne faisant, j'ai commencé à faire un petit peu de dénivelé, et je me suis alors plus dirigé vers la montagne, les trails longs en montagne quoi ».

L'événement est déclencheur du déplacement géographique de la plaine vers la montagne. Puis c'est l'augmentation du degré d'investissement dans la pratique, associée à une recherche d'une caractéristique technique spécifique du support de pratique, qui permet au pratiquant d'accéder à la montagne. Le territoire support de pratique de l'habitant de proximité se trouve ainsi élargi.

11.3.2 Les modes d'habiter les lieux : approche de l'habitabilité sociale

Il est question ici de la manière avec laquelle les individus habitent un ensemble de lieux, concernant l'habitabilité sociale qui se construit autour de trois cercles d'actions représentés par la socialité, la sociabilité et le ou les réseaux médiatiques mobilisés. Ces trois cercles, en lien étroit, assurent à l'espace utilisé, une capacité à être habité, et donc approprié de façon sensible et imaginaire, conditions premières de sa capacité à devenir un espace de pratique.

La constitution récente de groupes de pratiquants de trail contribue à repousser les limites physiques du territoire de pratique quotidien. La « constitution d'un espace de réalisation et d'expression de soi et de son collectif d'appartenance » contribue à une forme d'appropriation symbolique de l'espace de pratique. « Se construit alors un espace de dialogue et d'expériences communes renforçant le sentiment d'appartenance à un collectif » (Bessy et al., 2017, p. 36), et favorisant l'habitabilité de l'espace support. Si les modalités peuvent être différentes (*run and beer*, entraînement intensif collectif...), les résultats sont identiques, et conduisent à l'affirmation d'un réseau de lieux dont les parcours et les itinéraires de connexion peuvent être sans cesse redéfinis.

L'ensemble de ces lieux intermédiaires dont la sociabilité assure la construction ne suffit pas néanmoins à assurer une transition vers la strate « montagne » de l'espace de pratique (l'ailleurs extraordinaire). La médiatisation des espaces de l'ailleurs est alors assurée par un outil de déplacement puissant pour le pratiquant, représenté par l'événement. Ce dernier met en lumière, sur un temps limité, et grâce à un dispositif sécurisé et visible, un morceau d'espace laissant la possibilité au pratiquant de se projeter dans des conditions maîtrisées. Il permet « de se faire une idée », puis pourquoi pas d'être intégré à un territoire de pratique personnel appropriable, et donc support d'une future mobilité touristique. L'événementiel apparaît comme un vecteur important accompagnant la transition spatiale vécue du pratiquant. Il devient le support de mobilité du touriste-sportif. L'événement implique deux aspects complémentaires ancrés dans le processus de transition touristique à l'œuvre :

- du point de vue du pratiquant, il facilite et déclenche une mobilité inter-territoriale. Cette mobilité, rapportée à l'augmentation croissante du nombre de pratiquants, contribue tant à redéfinir des spatialités sur des territoires se trouvant alors bouleversés socialement et culturellement par une modification de leurs statuts traditionnels, qu'à générer une augmentation des déplacements carbonés, problématique au cœur des processus de transition écologique en cours.

- de la pratique individuelle spatialisée à la prise en compte globale des effets environnementaux que l'événement tend à générer, c'est bien ici toute la question de l'appréhension par les collectivités locales concernées des enjeux socio-culturels, économiques et écologiques qui se pose, dans un contexte de transition avéré d'autant plus fort qu'il est situé dans des communes marquées par des stations de ski en déprise économique et faisant preuve d'une grande vulnérabilité structurelle face aux conséquences du réchauffement climatique notamment.

Si l'événement assure potentiellement un regain d'attractivité pour les territoires qui en deviennent les supports matériels, se pose la question des outils de régulation et d'accompagnement de ces dynamiques mobilières et touristiques renouvelées sont aujourd'hui construits et déployés afin d'inscrire ces nouvelles formes de territorialités dans les enjeux transitionnels contemporains.

De la même manière, l'utilisation des outils connectés, qui jouent un rôle important dans la construction géographique de l'habitabilité, vient médiatiser l'espace, et le densifier en lui conférant des dimensions multiples : performatives et comparatives (application STRAVA), expertes (Openrunner), médiatiques et publiques (Facebook et Instagram). Quels que soient les supports, les sorties de pratiquants y sont échangées, analysées, partagées, et concourent à la diffusion sociale du caractère habitable des espaces supports de la pratique. Cette médiatisation technologique semble ainsi favoriser et diffuser une appropriation progressive et socio-culturelle d'un lointain souvent inhospitalier, pourtant support du redéploiement qui nous intéresse ici, celui d'un tourisme habité s'appuyant sur des territoires recomposés sous l'effet de la pratique.

11.3.3 Les régimes d'habiter les lieux de pratique : approche de l'habitabilité culturelle

L'analyse des entretiens fait apparaître une opposition extrêmement marquée entre les espaces du proche et les espaces considérés comme lointains et représentés par les espaces de montagne. Plus le pratiquant est proche sociologiquement de son espace de pratique, et plus l'appropriation culturelle et symbolique semble marquée, et déterminante dans son régime d'habiter ses lieux de pratique : *« J'ai toujours travaillé à la ferme, et quand j'étais petit j'allais chercher les vaches au fond du champ. Je n'étais pas pratiquant de sport de nature comme on dit, c'est grâce à des copains chasseurs, agriculteurs que j'ai découvert des sentiers »*.

Un mouvement s'établit entre l'ici ordinaire, son espace de pratique quotidien, et l'ailleurs extraordinaire, représenté majoritairement, dans le cas de la pratique du trail, par « la montagne », soit les espaces situés topographiquement au-dessus des espaces pastoraux qui font l'objet d'une première forme d'appropriation.

L'espace intermédiaire, situé entre l'ici et l'ailleurs apparaît néanmoins comme un interstice dans lequel il est possible de quitter ses repères quotidiens, et de s'expérimenter : *« quand je vais ailleurs, je peux me perdre un peu dans les bois, mais je n'irai pas en montagne pour tester un chemin et courir »*. Il est plus aisé pour le pratiquant de s'y projeter. L'espace intermédiaire joue ainsi le rôle de médiateur géographique entre le piémont résidentiel et la montagne perçue comme lointaine et hostile : *« Si j'ai l'habitude de quelques parcours de montagne sur lesquels je retourne de temps en temps, je reste souvent en vallée. Je vais seul dans des endroits que je connais (...). J'essaye de minimiser le risque »*. De même : *« En montagne, j'ai peur de me perdre, il y a des ravins, des crevasses, il faut être prudent »*.

Cette approche de la matrice de l'habitabilité récréative par ses dimensions géographiques, sociales et culturelles nous permet de dresser les contours d'un espace de pratique recomposé à l'échelle du territoire d'une vallée. Elle nous permet de dégager trois entités spatiales distinctes, articulées les unes avec les autres et mises en mouvement par des modes et des régimes d'habiter l'espace de pratique qu'il conviendrait aujourd'hui de cartographier de façon originale selon des modalités qu'il reste à définir.

Conclusion

Si les territoires de moyenne montagne souhaitent s'engager aujourd'hui dans la redéfinition de leur offre touristique en matière d'activité récréative de nature, il convient, en complément du travail de diagnostic habituel et éprouvé mené rituellement sur la qualification de l'offre, d'explorer avec finesse les modes d'habiter l'espace des pratiquants-touristes de demain. L'intégration progressive de ces résultats de recherche autour de l'analyse de la pratique du trail pourra alimenter les réflexions quant à une possible « réinvention du tourisme » pour répondre au triple défi des crises climatiques, énergétiques et économique (Bourdeau, 2018). La conception dynamique et expérimentale de scénarios de transition vers des pratiques et une offre touristique à la fois décarbonées, relocalisées et redéployées dans l'espace hors des stations, viendra probablement répondre aux questionnements problématiques actuels permettant de dépasser le mythe de « la station-qui-sauve-la-montagne » (Bourdeau, 2018).

Le travail d'analyse de la demande peut dans un premier temps s'appuyer sur le touriste du quotidien, soit l'habitant découvreur d'un espace ordinaire qu'il contribue à redéfinir par sa mobilité, ici de traileur. Le pratiquant du quotidien, habitant du territoire touristique considéré, est en effet une base d'analyse qui permet de saisir l'évolution de la demande, ainsi que son mode d'inscription sur des territoires déjà investis de formes d'habitabilité socio-historiques et culturelles à ne pas négliger, et dont il conviendra de dresser les contours contemporains. La pratique du trail comme exemple de modalité de pratique de nature, nous renseigne sur sa capacité à redéfinir des territoires touristiques en transition, à travers l'articulation de deux espaces distants et complémentaires que sont :

- un « ici ordinaire et connu », espace maîtrisé constitué des repères du quotidien, et souvent associé à un voire plusieurs « hauts-lieux » de pratique (un sommet emblématique et accessible, un plateau d'altitude à proximité de sa résidence principale, etc.).
- un « ailleurs extraordinaire et inconnu », espace marqué par une absence de repères matériels et éprouvés, que seules quelques représentations culturelles contribuent à définir. Il est pour le pratiquant traileur un espace à explorer, souvent associé dans les discours au registre du risque voire de la peur. Cet ailleurs extraordinaire, souvent identifié comme « la montagne », est localisé topographiquement au-dessus des espaces pastoraux, qui représentent en quelque sorte une frontière au-delà de laquelle une aventure fantasmée semble pouvoir prendre place pour le pratiquant.

Entre ces deux espaces sont mis en évidence trois outils de médiation que sont les espaces de pratiques aménagés de façon permanente, l'événementiel sportif associé à la pratique et la mobilisation des propositions technologiques, qu'elles soient informatives, performatives ou d'orientation. Ce sont ces médiateurs qu'il convient d'actionner pour assurer au touriste sportif un déplacement de sa sphère de pratique vers un ailleurs inconnu. Véritables outils de développement local, leurs rôles dans l'articulation des espaces de pratique contribuent à alimenter des stratégies touristiques innovantes et en prise directe avec l'évolution de la demande en matière d'activités de nature, autant d'éléments qui caractérisent une transition touristique.

La mise en perspective de ces territoires recomposés sous l'effet de la pratique du trail, et plus globalement des activités récréatives de nature, en lien avec des espaces historiquement constitués, permettra la définition d'une action publique cohérente et stratégique au bénéfice des espaces ruraux de moyenne montagne. Reste à analyser et comprendre les spécificités d'inscriptions spatiales des pratiques récréatives de nature dont le trail fait partie, afin de redéfinir des territoires d'actions touristiques et économiques adaptés aux contextes de transition que les espaces étudiés traversent. En vallée d'Ossau, ces premiers éléments d'analyse de la pratique du trail et de ses enjeux spatiaux et territoriaux ouvrent des pistes de réflexions prospectives pertinentes. Le développement d'un événementiel sportif attractif, au

rayonnement tant local (Trail du Bénou, Tour de l'Ossau, etc) que régional (Grand Trail de la Vallée d'Ossau), associé à l'implantation et le développement d'un aménagement fonctionnel dédié (la station de trail Ossau-Pyrénées), contribue à légitimer et à inscrire spatialement la pratique au sein d'un territoire marqué par une culture agro-pastorale et identitaire dominante. Le développement institutionnel et multi-partenarial d'un Plan Local des Sports à l'échelle communautaire en 2019, adossé à la valorisation d'une offre d'accueil touristique adaptée, permet à un territoire marqué par une vulnérabilité structurelle et économique forte, d'envisager un renouvellement de ses orientations touristiques fonctionnelles.